

Annexe 1 à CFR Echos n°104 - Mars 2023

Informations parlementaires

COMMISSIONS MIXTES PARITAIRES

COMMISSIONS MIXTES PARITAIRES

NOR : INPA2099980X

1. Composition

COMMISSION MIXTE PARITAIRE

chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023**

À la suite des nominations effectuées par l'Assemblée nationale le vendredi 10 mars 2023 et par le Sénat dans sa séance du jeudi 9 mars 2023, cette commission est ainsi composée :

		Députés	
Titulaires			Suppléants
Mme Fadila Khattabi		M. Éric Woerth	
Mme Stéphanie Rist		Mme Laure Lavalette	
M. Sylvain Maillard		M. Hadrien Clouet	
M. Thomas Ménagé		M. Arthur Delaporte	
Mme Mathilde Panot		M. Paul Christophe	
M. Olivier Marleix		Mme Sandrine Rousseau	
M. Philippe Vigier		M. Charles de Courson	
		Sénateurs	
Titulaires			Suppléants
Mme Catherine Deroche		M. Alain Milon	
M. René-Paul Savary		Mme Pascale Gruny	
M. Philippe Mouiller		Mme Chantal Deseyne	
Mme Élisabeth Doineau		Mme Sylvie Vermeillet	
Mme Monique Lubin		Mme Raymonde Poncet Monge	
Mme Corinne Féret		M. Henri Cabanel	
M. Xavier Iacovelli		Mme Cathy Apourceau-Poly	

2. Réunions

Mercredi 15 mars 2023

Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à renforcer l'équilibre dans les relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs,A 9 h 30 Sénat, salle 263 (commission des affaires économiques, 2^e étage aile Ouest) :

- nomination du bureau ;
- nomination des rapporteurs ;
- examen des dispositions restant en discussion de la proposition de loi.

Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023,

A 9 heures (Salle 6351 – Palais Bourbon, 1^{er} étage) :

Sous réserve des travaux du Sénat et de la demande du Gouvernement :

- nomination du bureau ;
- nomination des rapporteurs ;
- examen des dispositions restant en discussion du projet de loi.